

Concours B/L 2024

Économie

Épreuve commune sur dossier : oral

Jury : Nina Guyon et Mathieu Parenti

Sujet :

La mobilité intergénérationnelle et ses sources

Dossier documentaire

Document 1 : Graphique issu d'une note de l'Institut des Politiques Publiques, p.2

Document 2 : Graphique issu d'un article de la revue *Education et Formations*, p.3

Document 3 : Graphique issu du site de l'INSEE, p.4

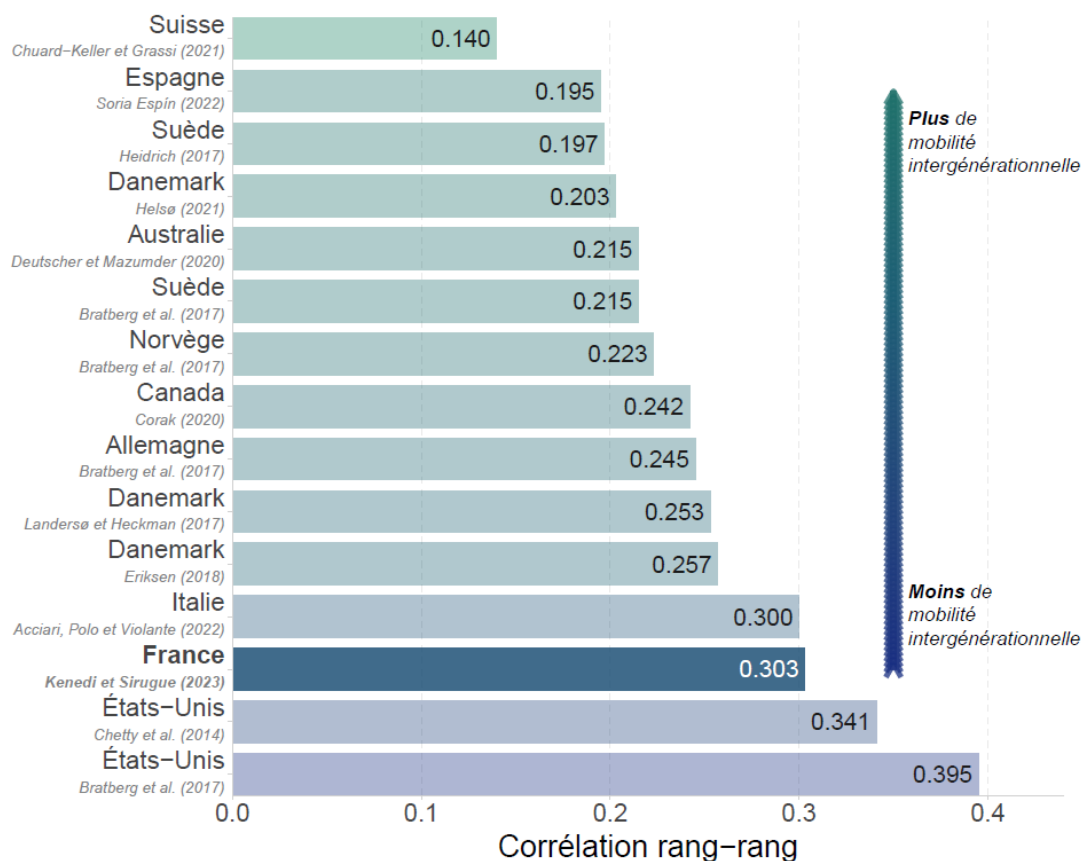
Document 4 : Graphique issu d'une note de l'Institut des Politiques Publiques, p.5

Document 5 : Extrait d'article de la *Revue économique*, p.6

Document 1 : Comparaison internationale de la corrélation intergénérationnelle des revenus

G. Kenedi, G. et L. Sirugue. La mobilité intergénérationnelle de revenus en France : une analyse comparative et géographique, Note IPP n°95, Octobre 2023.

Graphique – La corrélation rang-rang en comparaison internationale



Lecture : En France, la corrélation rang-rang est de 0,303, ce qui signifie qu'une augmentation de 10 centiles du revenu des parents est associée, en moyenne, à une augmentation de 3,03 centiles du revenu des enfants.

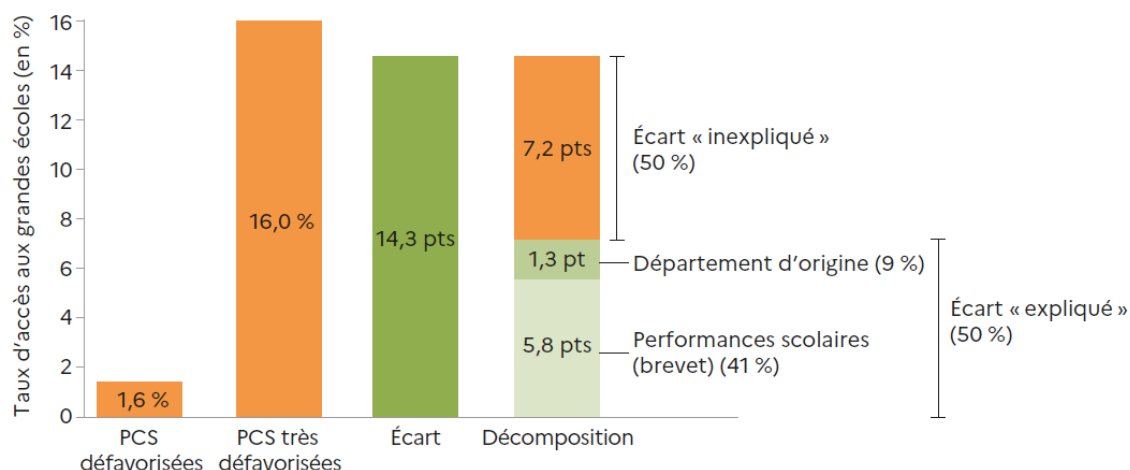
Notes : Du fait d'importantes différences dans les échantillons utilisés et dans les définitions retenues pour mesurer le revenu des individus d'une étude à l'autre, cette comparaison n'est qu'indicative. Lorsque l'on coupe la distribution des revenus, ordonnée du plus bas au plus haut revenu, en 100 parties de tailles égales en termes de nombre de personnes, chaque partie est dénommée un décile, le plus bas décile correspond donc au 10% des personnes les plus pauvres de la distribution.

Sources : Les références des études utilisées pour chaque pays sont indiquées en gris sous le nom du pays.

Document 2 : Ecarts sociaux d'accès aux grandes écoles

Bonneau, Cécile, Pauline Charousset, Julien Grenet et Georgia Thebault, « Grandes écoles : des politiques d'ouverture sociale en échec », Education et Formations, vol. 103, pp.156-174, Avril 2022.

Graphique - Décomposition des inégalités sociales d'accès aux grandes écoles, élèves qui étaient scolarisés en classe de troisième en 2005–2006



Éducation & formations n° 103 © DEPP

Lecture : Parmi les élèves issus de PCS défavorisées qui étaient scolarisés en classe de troisième en 2005 –2006, 1,6 % a accédé à une grande école au cours des neuf années qui ont suivi, contre 16,0 % parmi les élèves issus de PCS très favorisées. Sur ces 14,3 points de pourcentage d'écart, 7,1 peuvent être « expliqués » par les moindres performances scolaires moyennes des élèves de PCS défavorisées en fin de troisième (pour 5,8 points de pourcentage) et par le fait que ces élèves tendent à être surreprésentés dans des départements où, à performances scolaires comparables, on accède moins souvent aux grandes écoles (pour 1,3 point de pourcentage). L'écart résiduel de 7,2 points de pourcentage n'est pas expliqué par ces deux facteurs. Cette décomposition est obtenue à l'aide de la méthode de Blinder-Oaxaca.

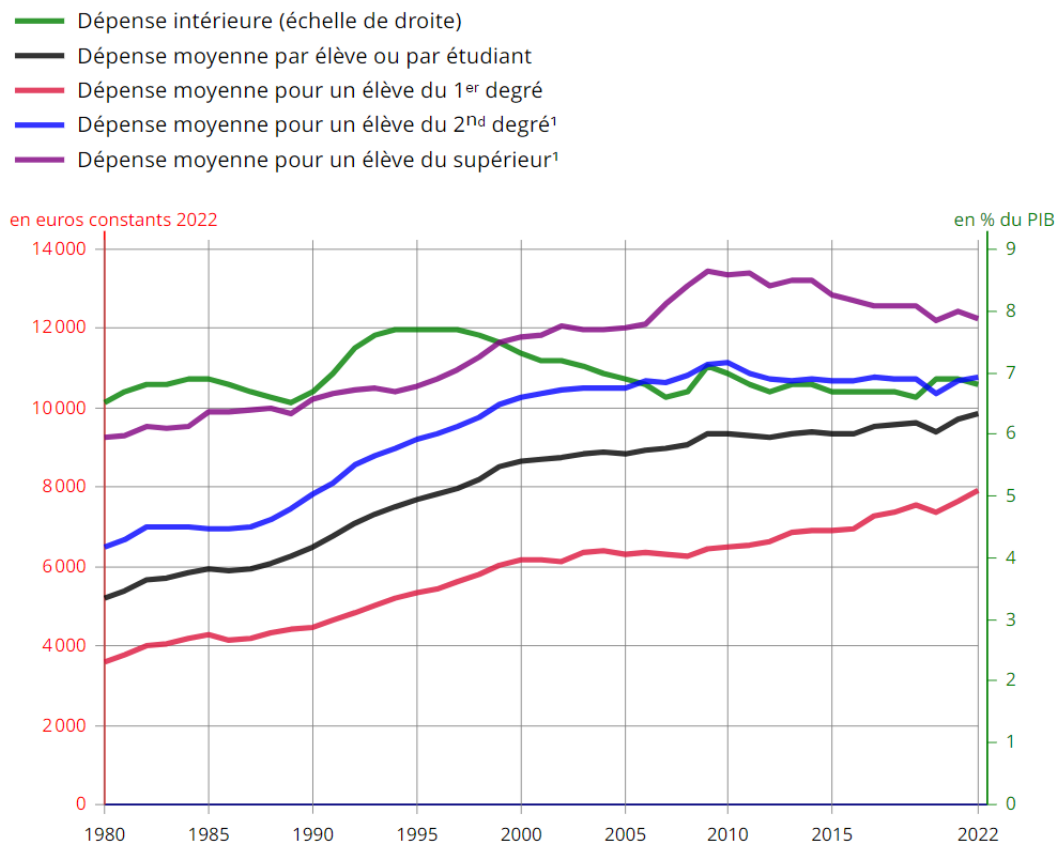
Champ : Ensemble des élèves scolarisés en classe de troisième en 2005 –2006, suivis jusqu'en 2014 –2015.

Sources : Données SISE (MESRI-SIES), FAERE et OCEAN (MENJS-DEPP).

Document 3 : Dépenses d'éducation selon le niveau scolaire

« Chiffres-Clés » de l'Insee paru en ligne le 12/12/2023

Graphique - Dépenses d'éducation par élève ou étudiant



1. Les séries du second degré et du supérieur incluent l'apprentissage depuis 1999.

Lecture : en 2022, la dépense intérieure d'éducation s'élève à 6,8 % du PIB. La dépense moyenne est de 7 910 euros pour un élève du premier degré, 10 770 euros pour un élève du second degré et 12 250 euros pour un étudiant.

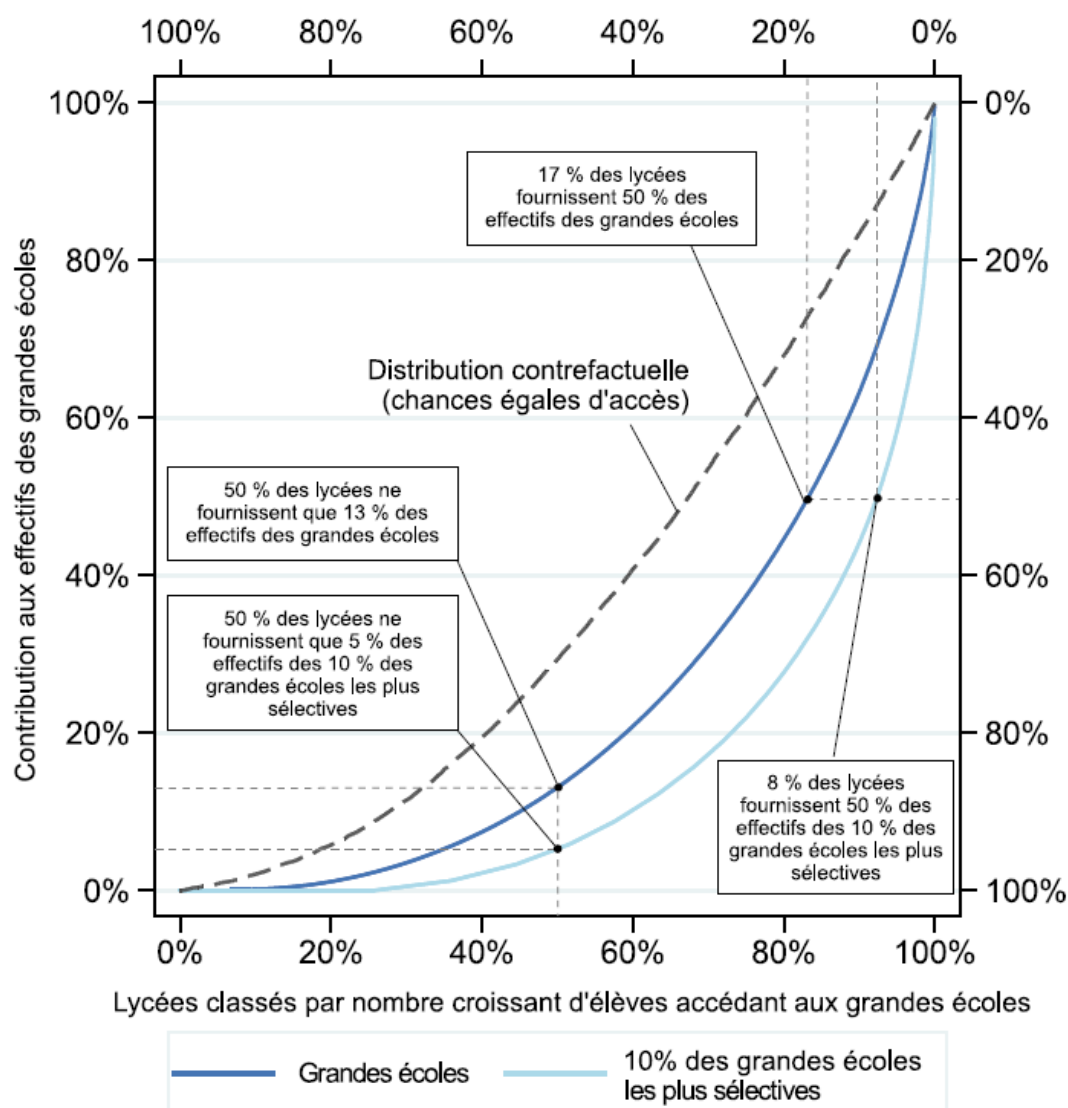
Champ : France.

Source : Depp, Compte de l'éducation. Calculs de l'Insee : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2409224#graphique-figure1>

Document 4 : Lycées d'origine des élèves de grandes écoles

Bonneau, Cécile, Pauline Charoussat, Julien Grenet et Georgia Thebault, « Quelle démocratisation des grandes écoles depuis le milieu des années 2000 ? », Rapport de l'Institut des Politiques Publiques n°30, Janvier 2021.

Graphique – Concentration des lycées généraux et technologiques où les étudiants des grandes écoles ont passé le baccalauréat (courbe de Lorenz), 2016-2017



Lecture : La moitié des lycées généraux et technologiques ne fournissaient que 13 % des effectifs inscrits dans les grandes écoles en 2016-2017. À l'autre bout du spectre, 17 % des lycées généraux et technologiques fournissaient à eux seuls la moitié des effectifs des grandes écoles.

Notes : Le lycée d'origine est le lycée d'obtention du bac. L'axe des abscisses classe les lycées généraux et technologiques par nombre croissant d'élèves accédant aux grandes écoles parmi ceux qui ont passé leur baccalauréat dans le lycée. L'axe des ordonnées présente la contribution cumulée des lycées aux effectifs des grandes écoles. La courbe en pointillés (chances égales d'accès aux grandes écoles) ne coïncide pas exactement avec la droite à 45° du fait de la taille inégale des lycées.

Sources : Données SISE (MESRI-SIES), SCOLARITÉ et OCEAN (MENJS-DEPP).

Document 5 : Composition sociale du voisinage et échec scolaire

Goux, D. et E. Maurin, « Composition sociale du voisinage et échec scolaire, Une évaluation sur données françaises », Revue économique, Vol. 56, pages 349 à 361, 2005.

[...] Pour récapituler, nous parvenons à trois constats :

1. À diplôme et nationalité des parents donnés, il n'y a aucune corrélation entre les performances scolaires des enfants qui viennent de rejoindre un voisinage et les performances des enfants résidant déjà dans ce voisinage. En revanche, à diplôme et nationalité des parents donnés, la corrélation est très significative entre les performances des enfants ayant passé plusieurs années à proximité les uns des autres dans le même voisinage.
2. Il n'y a aucune corrélation entre les performances d'enfants qui viennent de s'installer dans une HLM et les performances des enfants déjà présents dans le voisinage, que l'on raisonne ou non à diplôme et nationalité fixés. En revanche, la corrélation devient très significative après plusieurs années dans la même HLM.
3. Les enfants sont d'autant plus exposés au retard scolaire qu'ils sont nés en fin d'année, mais également que leurs voisins du même âge sont nés en fin d'année. Le taux de retard potentiel des voisins (tels que prédit par la distribution de leurs dates de naissance) a un impact significatif sur les risques individuels de retard scolaire. [...]

Comme nous avons essayé de le montrer, ces différents résultats suggèrent qu'une partie non négligeable de l'échec scolaire semble pouvoir s'expliquer par des effets de voisinage, l'échec et la pauvreté des familles des uns entraînant l'échec des autres. Ce résultat fonde en raison des politiques ciblées sur les familles les plus exposées à l'échec scolaire : en présence d'effets de contexte, améliorer la performance de quelques-uns peut laisser espérer améliorer la performance de tous.

À l'issue de cet article, il est clair que beaucoup reste à faire pour éclairer l'importance réelle des effets de contexte. Une meilleure connaissance de ces effets passera par la collecte de données spécifiquement conçues pour mesurer et interpréter les interactions sociales. De nombreuses questions restent aujourd'hui sans réponse, à commencer par celle de la définition du groupe de référence, celui avec lequel nous interagissons et dont nous subissons l'influence. Par qui sommes-nous réellement influencés ? Ce groupe de référence évolue-t-il avec l'âge et l'expérience des individus ? L'intensité et la nature des interactions sociales changent-elles également au cours du temps ?